Image not found or type unknown

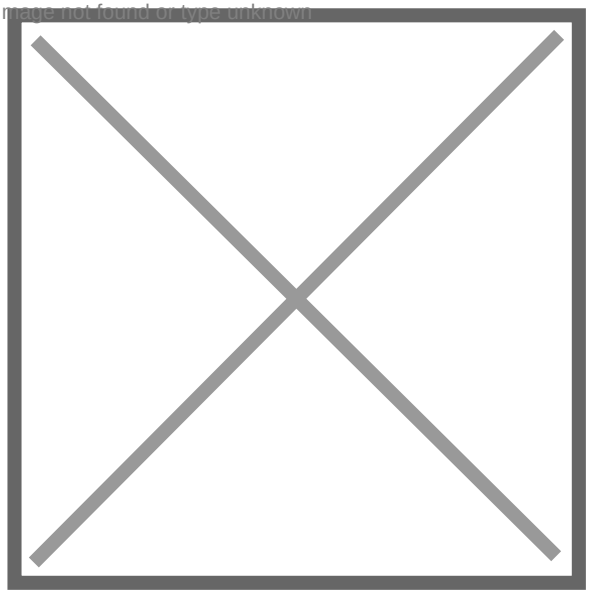

Certificats pour animaux apres separation

Par **calo**, le **23/12/2008** à **11:41**

bonjour , je vous expose mon probleme ici , je n ai pas trouvé l emplacement exact pour ce sujet .
separé de mon ex concubine , nous avons decidé ensemble que je garderais le chien que nous avions acheté . mais recemment elle me l a reclamé apres avoir pourtant fais une attestation pour me le ceder (on l avait mis a son nom) . j ai laissé trainer ces papiers betement ne pensant pas qu un soir elle me menacerait et appelerait l aide de la police pour le recuperer (quelle honte) , ce que j ai du faire a contre coeur (elle n est pas capable de s en occuper car elle est atteint de graves soucis psychologiques) . recemment j ai repris le chien , malade dans un etat critique , et j ai envoyé tous les papiers a la société canine ; donc depuis 10 jours j attend (ca prend 3 semaines) . je voudrais savoir quels sont mes droits si mon ex me menace a nouveau de vouloir recuperer le chien entre temps que dois je faire ? dois refuser si elle vient tout en appelant la police ? il faut bien que je precise que je ne veux pas me battre contre elle ,c est juste qu elle s occupe tres mal du chien qui est deja agé , cette pauvre bete merite bien mieux .merci de votre comprehension .

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés